



<h1>JURIS AQUITAINE</h1>	
s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X	
Cabinet PERIGUEUX	Cabinet BERGERAC
18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX	52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.35.94.95 / Fax : 05.53.35.94.96	
cabinet@jurisquitaine.com - http://www.jurisquitaine.com	



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE **EN UN SEUL LOT**

D'un immeuble situé sur la commune de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE (Dordogne), sur une mise à prix de 44000 €, frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de PERIGUEUX, au Palais de Justice, 12 bis Place du Général Leclerc à PERIGUEUX (24000) le MARDI 05 FEVRIER 2019 A 14 HEURES, au plus offrant et dernier enchérisseur.

A la requête de Monsieur Christian ALLARY époux PETIT, né le 20/08/1953 à RUDEAU-LADOSSE (24), de nationalité Française et de Madame Chantal Marie-José PETIT épouse ALLARY, née le 10/04/1957 à LA ROCHEBEAUCOURT (24), de nationalité Française, demeurant ensemble Baix 24340 LA ROCHEBEAUCOURT, ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric MOUSTROU, Avocat au Barreau de PERIGUEUX, membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,

il sera procédé à la vente sur surenchère d'un immeuble situé sur le territoire de la commune de LA ROCHEBEAUCOURT-ET-ARGENTINE (Dordogne), lieudit Seguinac figurant au cadastre de ladite commune section ZC 83 d'une contenance de 38 a 26 ca, consistant en une maison d'habitation, d'une surface habitable de 148.40 m² comprenant un séjour cuisine d'une surface de 45.70 m², un cellier d'une surface de 4.50 m², un bureau d'une surface de 13.70 m², une buanderie d'une surface de 9.20 m², un dégagement d'une surface de 7.80 m², une salle de bain d'une surface de 12.70 m², des wc d'une surface de 3.20 m², une chambre d'une surface de 12.80 m², une chambre d'une surface de 13 m², deux chambres d'une surface de 12.90 m² chacune, avec jardin clos et une partie boisée.

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal de grande instance de PERIGUEUX, sous le n°18/00032, ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE sous le n°218122.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal de grande instance de PERIGUEUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me F. MOUSTROU, Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de PERIGUEUX pouvant être chargé d'enchérir.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 05/12/2018.

Signé : Me F. MOUSTROU. Pour avis.